

# Mitragyna inermis

(Willd.) Kuntze

Famille : Rubiaceae

Nom anglais : False abura

## Résumé

- Arbre indigène des savanes inondables, zones humides, galeries forestières et plaines alluviales, présent du Sénégal au Soudan en passant par le Togo.
- Écologie déterminée par l'hydromorphie du site plus que par la zone climatique : présente potentiellement dans toutes les zones du Togo (I à V), mais uniquement sur bas-fonds, plaines inondables et savanes hydromorphes.
- Résistance moyenne à la sécheresse (3/5) ; son avantage écologique réside surtout dans sa capacité à exploiter les milieux où l'eau reste disponible.
- Les savanes inondables du bassin du Mono constituent un site de référence pour la restauration écologique au Togo, cette formation étant déjà reconnue comme unité écologique distincte.

## 1. Identification

**Nom scientifique :** *Mitragyna inermis*

**Famille botanique :** Rubiaceae

### 1.1 Noms vernaculaires

| Langue / usage                        | Nom(s)                                                                 |
|---------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| Français                              | Faux matadi                                                            |
| Éwé (Togo)                            | Linkpala ; leppati ; lèti                                              |
| Moba (Togo)                           | Yéluwum                                                                |
| Tem (Togo)                            | Fasau                                                                  |
| Autres langues régionales (hors Togo) | Giéya (haoussa) ; jun, djoro (bambara) ; okobo (yoruba) ; khos (wolof) |

### 1.2 Origine et statut

**Origine :** Afrique tropicale occidentale. Statut au Togo : indigène. Habitat : savanes inondables, zones humides, galeries forestières, berges et plaines alluviales. L'espèce est indigène au Togo, en Guinée, au Bénin, au Burkina Faso, au Ghana, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Niger, au Nigeria, au Sénégal et jusqu'au Soudan ; principalement associée au biome tropical humide.

**Statut de conservation :** Préoccupation mineure (LC) selon l'UICN.

### 1.3 Adaptation et présence au Togo

L'espèce peut se rencontrer dans toutes les zones (I à V), mais uniquement sur les bas-fonds, plaines inondables, berges et savanes hydromorphes ; son écologie est déterminée par l'hydromorphie du site plus que par la zone climatique.

Les savanes inondables du bassin du Mono (zones III/V), déjà reconnues comme unité écologique distincte, constituent un site de référence pour la restauration écologique au Togo.

|       |
|-------|
| Photo |
| Photo |

## 2. Description botanique

Arbuste ou petit arbre au houppier dense et étalé, atteignant généralement 8 à 16 m de hauteur, aux branches se formant souvent bas sur le tronc ; le fût peut atteindre 60 cm de diamètre.

L'écorce est lisse et verdâtre à grisâtre, sans épines (le nom d'espèce « inermis » signifie « sans armes », en référence à l'absence d'épines).

Les feuilles, opposées, elliptiques et larges (jusqu'à 15 cm), sont typiques du genre *Mitragyna*. Les fleurs, petites, blanches à jaune pâle, sont regroupées en capitules globuleux caractéristiques de la famille des Rubiacées ; les fruits sont de petites capsules groupées en boules.

## 3. Profil écologique

Les observations disponibles montrent une adaptation aux climats tropicaux soudaniens et soudano-guinéens ; des données récentes indiquent des environnements de 25 à 28 °C de température moyenne et 950 à 1 600 mm/an selon les zones.

L'espèce est fortement associée aux plaines inondables, savanes hydromorphes, berges et zones temporairement ou régulièrement inondées. Dans la réserve de biosphère transfrontalière du Mono, les savanes inondables dominées par cette espèce sont reconnues comme une unité écologique distincte.

Résistance à la sécheresse moyenne (3/5) : l'espèce peut supporter la saison sèche, mais son avantage écologique réside surtout dans sa capacité à exploiter les milieux où l'eau reste disponible. Elle préfère les sols hydromorphes, alluviaux, temporairement saturés, de bas-fonds et de berges.

### 3.1. Sol

| Paramètre              | Valeur                                           |
|------------------------|--------------------------------------------------|
| Types de sols préférés | Hydromorphes, alluviaux, temporairement saturés  |
| Localisation typique   | Bas-fonds, berges, plaines inondables            |
| Drainage               | Tolère très bien la saturation temporaire en eau |

### 3.2. Rusticité

| Aléa                              | Évaluation           |
|-----------------------------------|----------------------|
| Sécheresse                        | Moyenne (3/5)        |
| Excès d'eau / inondation          | Très bonne tolérance |
| Assèchement prolongé de l'habitat | Vulnérabilité élevée |
| Stress thermique                  | Moyenne (3/5)        |

Plasticité phénologique

Élevée (4/5)

## 4. Vulnérabilité et résilience

### Stress hydrique

La vulnérabilité est particulière : l'espèce supporte très bien l'excès d'eau mais peut être vulnérable à l'assèchement prolongé de son habitat. Le changement climatique peut ainsi avoir deux effets opposés : l'augmentation des crues est potentiellement favorable jusqu'à un certain seuil, tandis que la diminution des débits et l'assèchement prolongé lui sont défavorables.

C'est une espèce dont l'adaptation dépend fortement de la dynamique hydrologique du site.

### Stress thermique et plasticité

Résistance moyenne (3/5) au stress thermique. L'espèce est adaptée aux fluctuations saisonnières du niveau d'eau et du climat, avec une plasticité phénologique élevée (4/5).

#### Points clés pour le technicien

- Privilégier les bas-fonds et zones riveraines pour toute plantation visant la restauration de son habitat naturel.
- La protection contre les feux reste importante dans les savanes, particulièrement pendant la phase d'établissement.
- Le suivi hydrologique du site (crues, assèchement) est plus déterminant que la seule zone climatique.

## 5. Itinéraire technique

### Implantation

- Multiplication par graines et par voie végétative ; récolter les semences sur des individus locaux, produire les plants en pépinière, maintenir une humidité régulière.
- Planter au début de la saison des pluies, en privilégiant les bas-fonds et zones riveraines lorsque l'objectif est la restauration de l'habitat naturel.

### Gestion

- Paillage recommandé, mais moins critique dans les sites naturellement humides ; irrigation peu pertinente lorsque l'alimentation hydrique naturelle est suffisante.
- Ombrage à adapter au stade de développement ; protection contre les feux importante, particulièrement pendant la phase d'établissement.

## 6. Rôle écosystémique

Espèce d'importance particulière dans les écosystèmes humides et les plaines inondables : elle contribue à la stabilisation des berges, à la protection des sols, à la structure des savanes inondables, à la conservation de la biodiversité des zones humides, à la production de biomasse et à la séquestration du carbone.

Sa présence dans les savanes inondables du complexe transfrontalier du Mono est particulièrement pertinente pour les études de restauration écologique au Togo.

## 7. Usages

- Écorce et feuilles largement utilisées en médecine traditionnelle : décoctions pour les états gravido-puerpéraux (facilitation de l'accouchement), les douleurs stomacales et la dysenterie.
- Bois utilisé localement pour la construction légère et la teinture.
- Feuillage utilisé comme fourrage d'appoint dans les zones humides.

## 8. Données de cubage

Aucun tarif de cubage publié identifié à ce jour ; l'espèce, de taille modeste et à usage principalement médicinal et écologique, ne fait pas l'objet d'une exploitation de bois d'œuvre organisée.

## 9. Dispositions particulières

La restauration doit être pensée à l'échelle du régime hydrologique du site (crues, nappe) plutôt qu'à l'échelle de l'arbre individuel, l'espèce dépendant étroitement de la dynamique de l'eau du bas-fond ou de la plaine inondable concernée.

### Note comparative

- **Sujet : réponse opposée à l'excès d'eau.** *Mitragyna inermis* tolère très bien l'engorgement et l'inondation temporaire, à l'exact opposé de *Triplochiton scleroxylon* ou *Blighia sapida*, pour lesquelles l'engorgement est le facteur limitant numéro un ; un contraste qui illustre bien l'importance de bien caractériser l'hydromorphie du site avant de choisir l'espèce à planter.
- **Sujet : écologie déterminée par le site plutôt que par le climat régional.** Comme les deux espèces de mangrove (*Rhizophora racemosa*, *Avicennia germinans*), *Mitragyna inermis* est une espèce dont la présence dépend davantage des conditions hydrologiques locales (ici, l'hydromorphie du bas-fond) que de la zone climatique togolaise au sens large.

## 10. Bibliographie indicative

Base de connaissance interne (profils climatiques et écologiques par espèce, document source).  
[ecocrop.apps.fao.org](http://ecocrop.apps.fao.org)  
[plantuse.plantnet.org](http://plantuse.plantnet.org)  
[pza.sanbi.org](http://pza.sanbi.org)